

Adresse de la société populaire de Cherbourg (La Manche), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Cherbourg (La Manche), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 237-238;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19782_t1_0237_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

o

[*Les jeunes élèves de l'école primaire de la commune de La Cambe à la Convention nationale, La Cambe, le 21 brumaire an III*] (20)

Égalité, Liberté, Indivisibilité de la République.

Législateurs,

Recevez les louanges des jeunes républicains sur vos glorieux travaux; restez à votre poste, pères de la patrie, vous qui tant de fois l'avez sauvée, et achevez de terrasser les tyrans. Notre désir seroit de vous aider, mais trop grande jeunesse est la seule cause qui nous en empêchent. Les exemples des jeunes républicains Viala et Barra, dont notre instituteur nous donnent les connoissances chaque jour, nous enflamment du doux désir de parvenir à leur âge pour avoir le bonheur de les venger ou de les imiter.

Représentans, nous vous rendons grâces de nous avoir donné une instruction républicaine, nous vous jurons que nous nous en rendrons dignes.

L'adresse que vous venez de présenter au peuple français et dont notre instituteur nous a démontré les bienfaits, fait trembler les tyrans dans les trônes souverains, et assurent les patriotes contre les oppressions des aristocrates. Grâces vous en soyent rendues, législateurs.

Vive la République. Vive la Convention.

Suivent 16 signatures des élèves, et la mention de «plusieurs autres qui ne peuvent encore signer».

Représentans,

Six mois de l'instruction républicaine a formé dans mon école autant de républicains, dont les plus grands desirs sont que la Convention reste à son poste jusqu'à la destruction universel de tous les tyrans. Voilà leurs desirs et celui de l'instituteur qui ne cessent de répéter chaque jour: *Vive la République. Vive la Convention.*

Signé, J.L. MARIE, instituteur.

p

[*La société populaire de la commune de Lusignan à la Convention nationale, s.d.*] (21)

Empêcher des institutions politiques dominée par quelques factieux de porter l'esprit public à des mesures ultrarévolutionnaires, étoit une chose bien digne d'occuper les représentans d'une grande nation qui veut la liberté.

Vous êtes parvenus à ce but par votre décret du 25 vendémiaire sur les sociétés populaires, qu'il est consolant ce décret pour les amis de

l'ordre qui veulent marcher avec la Convention, mais bien atterant pour tous les factieux qui d'un bout de la République à l'autre, se donnoient la main, ou pour l'influencer ou la tromper.

Oui, représentans, vous avez scu couper le fil de l'intrigue de tous les factieux, vous avez prouvé au peuple français, dont l'élément moral est la liberté, que vous ne vouliez plus être trompé et que chaque membre de la grande famille avoit le droit de porter sa voix aux pères de la Patrie.

Ce titre précieux vous est bien acquis par l'énergie continuelle que vous opposez aux factieux, qui voudroient éloigner le terme de la félicité publique, ils ont osé se mettre sur la brèche pour conspirer la perte de la République. Eh bien! représentans, forts de votre conscience et de l'assentiment d'une nation généreuse, qu'ils ne comptoient pour rien, montez-y donc une seule fois pour les terrasser, qu'ils sachent ces insensés qu'on n'amène jamais une grande nation deux fois au même point, lorsqu'elle a été éclairée sur toutes les horreurs qu'ils ont commises. C'est un axiome politique qui doit faire trembler mais qui est rassurant pour tous les amis de l'ordre qui verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre la République et ses Représentans.

Suivent 44 signatures dont celle de Violette MOUSSION.

q

[*Les citoyens réunis en société populaire à Cherbourg à la Convention nationale, Cherbourg, le 1^{er} frimaire an III*] (22)

Liberté, Égalité.

Citoyens représentans,

Une société fameuse par les anciens services qu'elle avoit rendus à la patrie, fut aimée de tous les républicains, elle fut le centre commun de toutes les sociétés populaires, tant qu'elle a respecté les lois, tant qu'elle a suivi les principes de la justice et de l'égalité, nous nous faisons un devoir de correspondre avec elle, mais depuis notre épuraton, nous nous serions crus les ennemis du peuple et de la liberté, si nous avions continué de correspondre avec une société coupable, avec une société qui vouloit rivaliser la Convention, qui vouloit remettre la terreur à l'ordre du jour, qui vouloit enfin que le crime triomphât de la vertu.

Grâces vous soient rendues, dignes législateurs, d'avoir fermé les portes des Jacobins! Vous avez anéanti l'anarchie et éteint les brandons de la guerre civile; l'intrigue est rentrée dans le néant d'où elle n'auroit jamais dû sortir. Si elle s'avisait de relever sa tête hideuse, écrasez-la avec la massue du peuple. Il n'est aucun de nous qui ne soit intimement persuadé que c'est à vous et à nos braves frères d'armes qu'est dû le

(20) C 328 (2), pl. 1457, p. 1.

(21) C 328 (2), pl. 1457, p. 26.

(22) C 328 (2), pl. 1457, p. 18. *Bull.*, 9 frim.

salut de la patrie, et non point à ces hommes qui n'ont crié si haut que pour tout désorganiser.

Pour nous, étroitement serrés autour de la Convention, nous jurons de lui faire un rempart de nos corps.

Vive la Convention nationale. Vive la République.

Suivent 40 signatures.

r

[*Le citoyen Jamon au président de la Convention nationale, Montfaucon, le 14 brumaire an III*] (23)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyen président,

Je suis chargé de la part de la société populaire de Montfaucon de vous faire parvenir son adresse à la Convention et de vous prier de vouloir bien la lui communiquer ; elle est l'expression des sentimens de confiance, de respect, et d'attachement que nous lui avons tous voué.

Je suis avec les sentimens de fraternité.

Signé, JAMON.

[*La société populaire de Montfaucon à la Convention nationale, Montfaucon, le 16 brumaire an III*] (24)

Citoyens représentans,

C'est avec une douce émotion que nous avons lu et relu votre adresse au peuple françois, nous y reconnoissons les principes gravés dans nos cœurs, notre attachement à la Convention est inviolable, c'est le point de réunion de tous les amis de la liberté ; nous avons juré et nous jurons donc de jamais nous en écarter, c'est le centre de toutes les forces de la République, c'est le rocher contre lequel viendront se briser les efforts réunis des ennemis du peuple.

Toujours ralliés à la voix de nos représentans, nous avons en horreur une tourmente continue, nous voyons avec joie le gouvernement révolutionnaire sagement ordonné acquérir une nouvelle force.

S'il est doux pour nous d'embrasser nos frères qui reviennent de leurs égaremens, nous sentons qu'il est juste et nécessaire de frapper les coupables obstinés, les hommes dangereux qui veulent tout bouleverser.

Nous nous empressons de dénoncer, ainsi que nous l'avons déjà fait les intrigants, ces hommes sans mœurs, sans probité, qui mettoient la terreur à l'ordre du jour et qui par leurs concussions étoient devenus le fléau de la société.

Si nous nous sommes empressés, dignes représentans, de vous communiquer nos pensées sur ce que nous croyons être utiles à l'affermis-

sement de la République, si éloignés de vous, si isolés et par là moins à portée de juger, nous avons été égarés, c'est un malheur pour nous, et non pour vous, lorsque nous nous sommes expliqués avec force, notre intention n'a jamais été que de vous prouver notre attachement aux principes républicains et non de nous écarter du respect que nous devons aux représentans de la plus illustre et de la plus glorieuse des nations.

Nous avons toujours reconnu qu'à vous seuls appartient le droit de nous donner des lois, que dans le moment que la Convention a parlé, c'est à nous à donner l'exemple de la soumission et de l'obéissance.

Notre dénouement est si entier que sur la motion d'un membre d'approuver et d'adhérer à votre dernier décret concernant les sociétés populaires, il a été passé à l'unanimité à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'il ne nous appartient pas de délibérer sur vos décrets, que nous devons les exécuter de suite, nous y soumettre de cœur et donc de suivre tout l'esprit et la lettre de la loi.

Les hommes de sang nous sont en horreur ainsi que tous les vrais républicains. C'est, citoyens représentans, contre ces monstres que nous déploions toute notre énergie. Il est tems que le calme et la paix terminent notre glorieuse révolution, il est tems que l'estime et la confiance renaissent, s'il est possible dans les cœurs de tous nos représentans, la République une indivisible qu'ils agissent donc de concert, que les factions, que les haines disparaissent du sol de la liberté, que tous les cœurs se confondent au sein de la Convention : tels sont nos vœux les plus ardens, leur accomplissement sera notre bonheur, mille et mille fois heureux, si nous pouvions contribuer, il n'est point de sacrifice que nous ne soions déterminés à faire pour y réussir.

Vive la Convention, vive la République.

Suivent 43 signatures.

s

[*Les citoyens de la commune de Loisy-sur-Marne à la Convention nationale, Loisy-sur-Marne, le 29 brumaire an III*] (25)

Liberté, Égalité, République ou la mort.

Législateurs,

Depuis les jours où vous avés frappé le tyran Robespierre, l'espérance des ennemis du Peuple se fixoit toute entière sur les Jacobins. Dans leur rassemblement liberticide, ils osoient conspirés encore contre l'autorité légitime dont vous êtes dépositaires : ils calomnioient, ils cherchoient à traverser les grandes mesures de justice et d'humanité, que vous avés fait succéder pour le salut du peuple, au régime de sang et de mort qui si longtemps a couvert la Patrie de désastres et de ruines. Et sans doute les complices et les instru-

(23) C 328 (2), pl. 1457, p. 14.

(24) C 328 (2), pl. 1457, p. 13.

(25) C 328 (2), pl. 1457, p. 10.